



• **Bio Ariège-Garonne** •

Le groupement des agriculteurs BIO
d'Ariège et de Haute-Garonne



LA FEUILLE BIO ARIÈGE-GARONNE

mars 2023

SOMMAIRE

Actualités

- Défendre sa profession... page 2
- Assemblée Générale page 3
- Gains et combats syndicaux FNAB page 4
- Mes produits sont-ils vendus au juste prix ? page 5
- Conjoncture de la bio régionale page 6

Communication

- Pas de foire Bio... page 7

Projets alimentaires territoriaux

- PÉTR de l'Ariège page 8
- PNR des Pyrénées Ariégeoises page 9
- Métropole toulousaine page 10
- Mairie de Saverdun page 11
- Volvestre et SICOVAL page 11
- FAAP, un nouveau défi page 12
- Un cycle d'animations au lycée Casteret de Saint Gaudens page 12

Arboriculture

- Visite de fermes arboricoles page 13

Maraîchage

- DEPHY ferme : fertilité du sol et prévisions pour 2023 page 14

PPAM

- Une pépinière très particulière page 18

Grandes cultures et fourrages

- Thés de compost page 19
- Colloque National de l'ABC page 20
- 2^{ème} GIEE Couverts Végétaux page 21
- Destruction de couverts page 21

Élevage

- La contractualisation page 22
- Sélection des bovins adaptés aux pratiques herbagères page 23
- Coûts de production, prix de revient page 25
- Abattoirs page 26
- Cotations France Agri Mer page 27

EDITO

La Bio toujours et encore ...

En ce moment même l'hiver se termine petit à petit.

Vous avez eu froid ? Vous avez fait de la luge en sortant de chez vous ? non !!!!

Il faudra attendre encore quelques années, mais les signes du changement sont bien présents. Et même si ce n'était le cas, nous n'avons aucune raison d'impacter négativement notre environnement. Les taux de remplissage en eau des lacs de nos montagnes sont à des niveaux de fin juillet, la gestion de nos réserves devient un enjeu primordial. Pendant cet hiver, se sont finalisées la rédaction et la mise en application de la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune). Celle-ci est là pour niveler les différences de productions en Europe ; encore une fois, elle ne favorise pas les pratiques vertueuses telle que la Bio. Des agriculteurs se mobilisent pour préserver un modèle, financé, influencé par la pétrochimie depuis trop longtemps. Ce modèle allopathique a modifié négativement notre environnement en profondeur dans l'espace-temps d'une vie d'homme. Ce que nous avons fait, nous le déferons pour que les choses reprennent leur place.

La nature est en sommeil, mais votre association Bio Ariège-Garonne continue son travail de fond.

Dans ce numéro, vous retrouverez le travail de sensibilisation et de pédagogie mené auprès de la population mais aussi le travail d'accompagnement des collectivités pour qu'enfin, leur pouvoir de modélisation de filière par leur capacité d'achat devienne une réalité de terrain et non pas seulement une idée sur le papier. C'est à cet échelon que les choses mèneront au changement. Nous vous donnons également un aperçu du travail mené auprès de nos filières agricoles en termes de formation, de découverte et d'accompagnement : sans paysans, pas de paysage !

Aussi, les administrateurs-trices sont amenés à prendre des décisions importantes, en l'occurrence cette année, l'association ne pourra organiser de foire Bio.

Retrouvez toutes ces informations et tous les liens utiles dans ce numéro et venez échanger sur tous ces sujets lors de notre assemblée générale du 30 mars.

Bonne bio lecture.

Christophe Roos-Oberle, éleveur à Escanecrabe.

*À noter
dans votre agenda :*

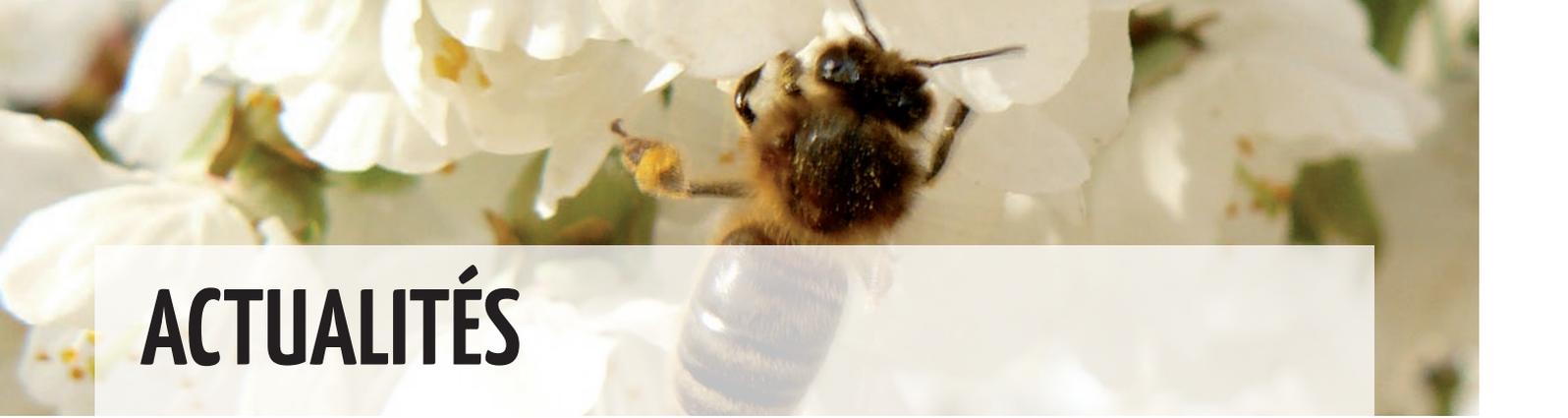
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de Bio Ariège-Garonne**

Jeudi 30 mars 2023

**à partir de 14h30
à Lacaugne (31190)**

Association Bio Ariège-Garonne

Antenne CIVAM Bio 09 : 6 route de Nescus - 09240 La Bastide de Sérou - Tél. : 05 61 64 01 60
Antenne ERABLES 31 : 21 rue de la République - 31270 Frouzins - Tél. : 05 34 47 13 04
Mail : bio-ariège-garonne@bio-occitanie.org



ACTUALITÉS

Défendre sa profession par des actions de contestation : oui, mais lesquelles ?

En France, nous pouvons tous afficher nos convictions et nous regrouper, manifester notre mécontentement. A l'heure où des millions de gens se mobilisent pour leur avenir et celui de leurs enfants contre une loi dont on peut discuter, certains agriculteurs ont manifesté leur colère contre une loi, les obligeant à cesser l'utilisation de néonicotinoïdes.

Nous agriculteurs, bénéficions aujourd'hui encore d'une côte de popularité importante auprès des Français, eu égard aux difficultés de notre métier mais aussi à son importance primordiale pour nourrir les citoyens.

Voilà que la confirmation de la suspension de dérogation accordée à la France pour l'utilisation de néonicotinoïdes sur ses cultures de betteraves sucrières fait manifester les betteraviers.

Ce produit, créé en 1985, s'est répandu sur la planète en l'espace de 20 ans d'une manière quasi systématique pour certaines zones de cultures. 20 ans c'est aussi le temps qu'il faut pour n'en détecter que des traces dans les sols. Ce produit de synthèse a fait suite à l'utilisation d'hydrolat de tabac. Un produit systémique, ce qui veut dire que la plante s'en imprègne pendant toute sa croissance. Bien souvent utilisé dans l'enrobage des semences, seul 2 à 20% du produit d'enrobage est utilisé. Où va donc le reste de ces substances ?

Ce produit a fait l'objet de nombreuses études et est devenu plus que controversé, il ne sert pas au traitement d'un ravageur spécifique mais nuit gravement à la biodiversité. Utilisé en tant que produit de prophylaxie, il a aussi un impact direct sur les pollinisateurs pour lesquels les producteurs de ce produit réfutent la dangerosité. En effet, il ne tue pas mais a des effets sublétaux, des abeilles désorientées ne parvenant plus à rejoindre leur essaim, c'est la mort de l'essaim.

Faut-il être contre le progrès ? Certainement pas, nous sommes si créatifs. Mais pourquoi n'applique-t-on le principe de précaution que lorsque cela nous concerne directement ? Ce produit a gagné la planète en une fraction de seconde pour elle et va nuire à long terme s'il n'y a pas de réactions.

La France est un leader mondial de la production de sucre de betterave, des moyens sont mis dans cette production et des solutions existent déjà pour lutter contre les impacts de ravageurs, par la sélection des semences par exemple. Quelle image nous donne cette manifestation de ce début février ? L'interdiction d'utilisation est en place dans le reste de l'Union Européenne, la France à cause de l'impact économique de cette culture a obtenu une dérogation, limitée dans le temps (5 ans). Et oui, c'est la fin de l'utilisation, mais il faudra du temps et encore beaucoup de nuisances pour s'en débarrasser. Mais c'est aussi le début, pour ces agriculteurs de pouvoir à nouveau organiser des rotations de cultures et de mettre en place des systèmes plus vertueux.

L'agriculture a une mission principale à remplir, nourrir la planète. Les gens le savent, ils nous soutiennent pour que notre quotidien devienne meilleur. Mais faisons attention à ce que la fronde de certains, même si des problèmes existent, ne devienne, elle aussi, sublétales à ce soutien. Agriculteurs, ne devenons pas des lobbyistes de l'économie de nos structures, mais battons-nous pour que tout le travail que nous fournirons pour produire sainement nous soit rémunéré à sa vraie valeur. Cette manifestation, au regard de ce qu'elle projette dans le fond, est surréaliste. La terre qui nous nourrit est unique, nous n'y passons qu'un court instant, notre seconde mission est de la préserver et la transmettre.

Nos concitoyens nous soutiennent d'une manière quasi inconditionnelle, même s'ils ne savent pas toujours quelles sont les réalités de notre quotidien. Notre travail mérite plus de reconnaissance et cela passe par la compréhension du métier, ses valeurs, qui pourraient même être une thématique de l'Education Nationale.

Ce soutien nous oblige, donnons-leur un avenir sain. L'agriculture Bio nous rassemble dans cet objectif, elle deviendra demain « LA convention ». Nombreuses sont les personnes qui nous rejoignent sous cette bannière Bio, non issues du sérail, des agriculteurs mais aussi des consommateurs.

Amis betteraviers, manifester contre l'interdiction d'utilisation d'un pesticide vous nuit et entache toute une profession qu'elle soit ou non dans les conventions. Réfléchissons ensemble à demain et plus loin. Des solutions pour mieux produire existent. Vous produirez moins...battez vous pour une meilleure rémunération. Vous produirez mieux...pour vous et votre environnement. Vous produirez plus cher ... très bien,

cela évitera de retrouver le sucre dans les sodas, plats cuisinés et charcuteries.

Une meilleure alimentation, c'est environ 20 milliards d'économie de sécurité sociale, une part de ce gâteau peut vous revenir. Amis betteraviers, rejoignez-nous dans l'agriculture de demain.

*Christophe Roos-Oberle,
éleveur à Escanecrabe.*

Assemblée Générale de Bio Ariège-Garonne



Ne ratez pas ce rendez-vous annuel qu'est votre Assemblée Générale où vous pourrez vous exprimer sur le travail effectué, orienter ou réorienter les missions et les sujets à approfondir... Bref, participer à la vie de l'association dont l'objectif est de promouvoir une agriculture biologique qui vous ressemble.

ORDRE DU JOUR

- 14h30 :** Café d'accueil
- 15h00 :** Brise-glace
- 15h15 :** Rapport moral, présentation du fonctionnement de l'association et des groupes référents thématiques
- 15h45 :** Compte rendu d'activité et échanges sur les projets en cours
- 17h15 :** Compte rendu financier, vote de la cotisation
- 17h45 :** Election du Conseil d'administration
- 18h30 :** Verre de l'amitié et buffet partagé (pensez à l'auberge espagnole)

L'Assemblée Générale est également le moment de compléter notre Conseil d'Administration. Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles candidatures, n'hésitez pas à échanger en amont avec un.e administrateur.trice ou à vous manifester le jour J.

Vous n'êtes pas encore adhérent-e ? Participer à l'assemblée générale sera l'occasion de mieux connaître nos actions ! Notre assemblée générale est ouverte à toute personne intéressée par l'agriculture biologique locale. N'hésitez pas à venir accompagné-e de vos voisin.e.s ...

En attendant l'AG, vous pourrez retrouver des documents préparatoires sur notre site internet www.bio-ariège-garonne.fr

Retour sur les gains et combats syndicaux du réseau FNAB en 2022

Le travail réalisé par les différents échelon du Réseau FNAB, que ce soit au niveau départemental par Bio Ariège-Garonne, au niveau régional par Bio Occitanie et au niveau national par la FNAB, est le reflet de l'implication sans faille des salarié-es du réseau et d'un nombre toujours trop restreint de paysan-nes qui consacrent une partie de leur temps au bien commun pour promouvoir et soutenir l'agriculture biologique contre vents et marées, dans les conjoncture favorables comme dans les périodes un peu plus tendues comme nous connaissons actuellement.

L'année 2021 a marqué le ralentissement fort de la croissance du marché bio, tendance qui s'est confirmée en 2022. Dès fin 2021 la FNAB a interpellé le ministère et les interprofessions sur le soutien à apporter aux filières biologiques dans cette période de crise, comme il est fait régulièrement sur les filières conventionnelles.

Une première victoire a été obtenue au printemps avec le lancement d'une campagne de promotion de la Bio à 1 million d'euros #Bioréflexe. Fin 2022, le ministère a annoncé un nouveau financement de 750 000 euros pour une nouvelle campagne de promotion en 2023.

En parallèle de ces outils de communication pour accroître la consommation, la FNAB a travaillé à activer pour la Bio les outils de gestion de crise à disposition des filières conventionnelles :

- Nous avons défendu auprès du ministère l'accès des éleveurs porcins bios au plan porc doté de 275 millions d'euros ;
- Nous avons soutenu la filière porcine afin d'obtenir une aide directe pour les fermes pour prendre le relais de la commercialisation. A ce stade, 2 millions d'euros d'investissements ont été obtenus mais pas encore d'aides directes ;
- Nous avons demandé, notamment pour les laitiers, une indemnisation de la réduction volontaire de production ;
- Depuis 8 mois nous travaillons avec le Synabio, la Coopération Agricole, les Chambres d'Agriculture et FORÉBIO pour structurer et défendre auprès du ministère une demande plus générale de « plan de sauvegarde bio ».

L'année 2022 vient clôturer plus de 4 ans de travail sur la PAC pour faire reconnaître les services environnementaux rendus par les agriculteur-rices biologiques. Si nous n'avons pas gagné le grand soir (un éco régime bio dédié à 145 euros par hectare et par an), la mobilisation forte du réseau FNAB a quand même permis d'arracher un arbitrage favorable :

- Création d'un 3^{ème} niveau dédié à la bio dans l'éco régime de la future PAC ;
- Rémunération de cet éco régime Bio à 112 euros/ha et par an, + 30 euros du niveau 2 qui correspond à la HVE, au lieu des 10 euros maximum proposés par la profession agricole majoritaire ;
- Cet éco-régime sera cumulable avec le crédit d'impôt revalorisé à partir de 2023 à hauteur de 4500 euros par an.

Voici un rapide aperçu du travail syndical réalisé grâce à votre participation financière incluse dans votre adhésion à Bio Ariège-Garonne.

Retrouvez plus de détail sur <https://www.bio-ariège-garonne.fr/actualites#0>



A l'heure où j'écris ces lignes, veille de l'ouverture du Salon de l'Agriculture de Paris, les discussions vont bon train entre les différentes organisations et le ministère, pour que les annonces du président de la République à l'ouverture du salon soient en faveur du soutien de la Bio ...

Rendez-vous le 30 mars pour l'assemblée générale de Bio Ariège Garonne à Lacaugne pour partager avec vous tous ces sujets et je l'espère, nous rejoindre au sein du conseil d'administration de votre association de soutien à la bio !

Frédéric Cluzon, trésorier de Bio Ariège-Garonne et représentant à Bio Occitanie et à la FNAB.

Mes produits sont-ils vendus au juste prix ?

Retour sur la formation des 30-31 janvier avec Richard Laizeau, partenaire de la FNAB sur la création d'un tableur de gestion à destination des producteurs bios pour la détermination de leurs prix de vente.

L'approche proposée permet de connaître son juste prix de vente : celui qui permettra de valoriser le travail réalisé et améliorer l'autonomie économique de la ferme, pour permettre de réaliser les développements souhaités. A la différence des coûts de production (qui se basent sur le passé), le calcul des prix de revient est une projection de gestion sur les années à venir.

Les particularités économiques du produit fermier

La production agricole assume 2 risques très particuliers : la longueur du cycle de production (et donc la trésorerie engagée) et le risque de perte de production. D'autre part, les produits fermiers ne peuvent jamais être produits dans une optique de « volume » qui amortirait les coûts de production. Lorsque l'on vend en dessous du prix de revient, plus on produit... plus on perd de l'argent.

A l'échelle d'une petite ferme, comme il n'y a (presque) jamais de « sur-marge » sur les autres produits, le prix de chaque produit doit être équilibré.

Ces particularités de la production agricole fermière amènent à se questionner sur le prix de revient par produit, et le prix de vente.

La méthode permet de réaliser l'exercice suivant :

Charges par produit =	
	Charges de travail
+	Charges liées aux équipements
+	Charges courantes



Prix de revient du produit =	
	Charges par produit
÷	Quantités prévisionnelles vendues (intégrant les pertes par risque climatique et sanitaire)



Prix de vente (TTC) =	
	Prix de revient du produit
+	Marge de sécurité pour la trésorerie
+	+ TVA

Les charges par produit : Une partie des charges sera affectée directement au produit (autant que possible), le reste sera affecté globalement aux différents produits de la ferme.

- Le poste travail intègre les salaires chargés et l'objectif de rémunération horaire de l'agriculteur, incluant les charges, MSA à titre principal. Le travail bénévole (aide familiale...) doit aussi être pris en compte afin, par exemple, de pouvoir embaucher quelqu'un si cette aide cessait, sans avoir à augmenter ses prix.
- Les charges liées aux équipements concernent les bâtiments (matériel, construction, temps de travail), matériel, cheptel, cultures pérennes, véhicules, matériel de transformation... Toutes ces charges seront étalées sur la durée d'utilisation réelle. Ainsi, on régénère la capacité à financer le futur équipement de remplacement. C'est également ici qu'on peut anticiper l'inflation des charges. Les charges liées aux cultures pérennes avant leur arrivée à production (implantation, entretien...), sont comptées dans ce poste.
- Les autres charges courantes regroupent l'eau, gaz, fermage, services extérieurs, intérêts des emprunts de trésorerie, charges opérationnelles sur les cultures... Les subventions sont comptées ici en charge « négative ».
- On détermine les risques liés aux aléas climatiques et aux risques sanitaires sur le produit avec une pondération qui considèrera, par exemple, une perte de production 1 année sur 5. C'est une provision.

Le prix de revient est calculé en divisant l'ensemble des charges affectées au produit par la quantité de produit commercialisée.

... Et pour passer au prix de vente :

- La marge de sécurité servira à constituer la trésorerie nécessaire au cycle de production (5-10 % selon la durée de ce cycle)
- Et enfin la TVA.

Que faire si le prix de vente calculé est différent du prix actuel ?

Il est probable que le prix calculé soit supérieur à la réalité actuelle, peut-être parce que la rémunération du temps de travail du chef d'exploitation est la

variable d'ajustement, ou parce que vous n'avez pas pour habitude de compter les aléas de production, ou la valeur de remplacement future des équipements avec l'inflation, etc. Des questions vont se poser :

- Le niveau de production est-il suffisant ? Dans la gamme, y a-t-il des produits trop chronophages ?
- Tous les équipements sont-ils nécessaires ? Quelles charges pourrait-on mutualiser ?
- Quelles sont les marges de manœuvre pour être plus efficace dans l'organisation du travail ?
- Comment aller chercher d'autres circuits plus rémunérateurs ?

Ainsi en résumé, l'approche sur les prix de revient vise à :

- Garantir un revenu correct ;
- Couvrir les investissements d'équipements ;
- Prendre en compte les risques, les aléas climatiques ;
- Intégrer le besoin de trésorerie pour couvrir le cycle de production.

L'objectif de cette approche est l'autonomie et la pérennisation du système de production des fermes bios !

Cécile Cluzet

Conjoncture de la bio régionale



Extrait de la note rédigée par Interbio Occitanie / Observatoire Régional de l'AB en Occitanie- DECEMBRE 2022

Les filières bio continuent de recruter en Occitanie, même si le rythme de croissance est plus faible que les années précédentes. La dynamique en région est légèrement plus soutenue qu'au national. Cette perte de vitesse s'observe pour toutes les filières régionales. Toutes sans exception ont recruté moins de nouveaux producteurs en 2022 qu'en 2021. [...] A ce stade, on ne constate pas de déconversions massives, ni en région, ni au national.

En fin d'année, le marché du bio semblait enfin se stabiliser. L'impact lié à l'inflation semble moindre en bio qu'en conventionnel, bien que les conséquences et dynamiques diffèrent selon les marchés et les filières. [...] Les perspectives pour 2023 restent néanmoins incertaines, car les répercussions de l'inflation et de l'augmentation du prix de l'énergie pourraient finalement impacter fortement le marché.

En GMS, la situation est délicate pour les produits bio. Les effets combinés du déréférencement important de la part de la plupart des enseignes et de l'inflation qui réduit la propension à payer des consommateurs sont sans appel : les achats de bio en GMS sont en berne. Le Synabio, la FNAB et la Forébio ont donc lancé un appel à la GMS pour qu'elle n'abandonne pas les filières bio et ses opérateurs. Selon l'IRI, le nombre de références bio dans les grandes et moyennes surfaces baisse plus vite que la consommation à proprement parler.

Face à la crise, la distribution spécialisée a suivi deux stratégies différentes. La première a été de conforter une politique de bio engagée, porteuse de valeurs

(ex Biocoop). La seconde a été de sortir du « tout bio » et de s'ouvrir à d'autres produits, locaux et porteurs d'une image qualitative (ex Naturalia, Marchés Léopold).

Il ressort de manière générale un déficit d'information au consommateur sur les plus-values de la bio. Le report d'achat se fait sur des produits souvent moins chers qui paraissent équivalents mais qui ne le sont pas (HVE, 0 résidus de pesticides etc.). L'accent est à mettre sur les spécificités de la bio et des bénéfices garantis par ce label.

En résumé

Les filières bio d'Occitanie sont pour la première fois de leur histoire confrontées à un ralentissement important de leur croissance. La consommation ne tire plus du fait de l'inflation et du déréférencement des produits et la hausse des matières premières fait augmenter les coûts de production. [...]

Pour autant, si elle est inquiétante, la situation n'est pas catastrophique. Les niveaux de croissance sont ceux de 2016 et les instances publiques se mobilisent, avec la reconduite de l'aide au maintien de la bio par exemple. Il est en revanche primordial de continuer à accompagner les producteurs sur leurs techniques de production pour les aider à en réduire les coûts. De même, communiquer auprès du grand public sur les plus-values de la bio paraît incontournable pour aider la consommation à se relancer.

La note complète avec un état des lieux par filière est à retrouver sur <https://www.interbio-occitanie.com/connaitre-la-bio/etudes-et-analyses/>



COMMUNICATION

Pas de foire Bio ... mais d'autres façons de promouvoir la Bio locale ...

Depuis 18 ans, la foire Ariège en Bio était organisée en Ariège par le CIVAM Bio 09, d'abord à Saint-Lizier, puis à Lorp Sentaraille et enfin ces dernières années à La Bastide de Sérou. Parallèlement ERABLES 31 a organisé pendant 15 ans Garobio, la foire bio en Haute Garonne sur le pourtour toulousain avec les mêmes motivations.

L'objectif de ces événements est de permettre une rencontre entre producteurs, de faire la promotion de la Bio locale et solidaire auprès des consommateurs et des élus tout en offrant un moment de vente aux producteurs et un espace d'exposition aux entreprises d'écoconstruction et d'énergies renouvelables. Bien évidemment, sur ces foires, tous les produits alimentaires sont labellisés bio et les produits artisanaux fabriqués localement avec une réflexion sur les matières premières (pas de revente de gadgets venus de loin...). Tout cela sur une journée dans une ambiance conviviale avec des animations pour les enfants et les grands, une conférence, des tables rondes...

Depuis quelques années, l'organisation s'est complexifiée. En 2020 et 2021, la foire Garobio a dû être annulée en raison du COVID. Ariège en Bio a pu être maintenue à La Bastide de Sérou grâce à la ténacité d'un petit groupe d'adhérents et de bénévoles malgré les contraintes sanitaires à respecter.



En 2022, le conseil d'administration de Bio Ariège-Garonne (fusion du CIVAM Bio 09 et ERABLES 31) décidait, en lien avec l'usure de l'équipe d'organisation (adhérents producteurs et bénévoles qui se renouvellent peu) qu'il y aurait un seul événement phare par an, une année en Ariège et l'autre année en Haute-Garonne.

Pour 2022, la foire Garobio a eu lieu sur les allées François Verdier à Toulouse le 23 octobre. Fin 2022, le conseil d'administration de Bio Ariège-Garonne faisait le bilan de la foire Garobio 2022.

Le constat est que son organisation est éprouvante (en terme de stress, de fatigue des salariés, des administrateurs et des bénévoles trop peu nombreux), et que le bilan financier est déficitaire.

Après de longues discussions, le conseil d'administration a donc décidé de ne pas organiser de foire Bio en 2023.

En effet, mettre en place une foire bio cette année n'est pas envisageable car cela pourrait mettre en difficulté l'association, par ailleurs de plus en plus sollicitée par nos territoires qui se posent des questions sur les thématiques d'alimentation. Les Projets Alimentaires Territoriaux émergent partout et il nous semble indispensable d'être présents sur ces dynamiques que nous espérons depuis bien longtemps. Nous avons décidé de concentrer nos énergies pour apporter des éléments de réponses et travailler avec tous les territoires (Ariège et Haute-Garonne) pour impulser les transitions vers un système alimentaire bio-local : accompagnement des cantines, appui à des filières territorialisées, sensibilisation des consommateurs, ...

Nous allons dans tous les cas profiter de l'année 2023 pour réfléchir à d'autres formats d'événementiels et actions grand public pour promouvoir au mieux la bio dans les animations organisées localement. Toutes les idées et énergies des adhérents sont bienvenues alors n'hésitez pas à nous contacter...

Philippe Assémat, bénévole pour la foire bio 09-31 depuis 10 ans et administrateur



PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Des nouvelles du Projet Alimentaire de Territoire du PETR de l'Ariège

Un diagnostic présenté au dernier Comité Local de l'Alimentation (CLA) le 8 décembre 2022

Dans le cadre de son lancement, le PAT (Projet Alimentaire de Territoire) du PETR de l'Ariège a fait effectuer un diagnostic du territoire par le bureau d'études BASIC-TERO. Les éléments de conclusion ont été partagés en décembre à l'instance d'information/consultation qu'est le CLA.

Ce diagnostic a été réalisé sur la base d'entretiens d'acteurs (dont des producteurs et Bio Ariège-Garonne) et la mise en place d'un outil de diagnostic partagé qui croise de nombreuses données agricoles et de caractérisation globale du territoire et de sa population. Cet outil nommé SISTA est accessible sur le site du PETR et peut être utilisé pour extraire de nouvelles données.

Quelques éléments du diagnostic du territoire figurent sur la page dédiée du PETR. Le compte-rendu global sera bientôt disponible. <https://www.petrariege.fr/index.php/projet-alimentaire-territorial/projet-alimentaire-territorial-2>

Des ateliers thématiques « petites victoires »

En parallèle de ce travail de vision globale, le PETR a décidé de travailler 3 thématiques dès 2022 :

- la restauration collective : via le défi « Cuisine A Alimentation Positive » dont l'animation est confiée à Bio Ariège-Garonne et via une journée « petites victoires resto co » visant à une information plus globale organisée autour de la visite de la cuisine centrale de Luzenac ;
- la justice alimentaire et l'information des consommateurs : via le défi foyers piloté par Bio Ariège-Garonne et des partenaires sociaux de Pamiers-Saverdun et Mirepoix-Lavelanet. Une journée « petites victoires justice alimentaire » plus transversale réunissant

les acteurs sociaux et alimentaires du territoire s'est également tenue le 18 novembre au cours de laquelle nous avons co-animé un échange sur la SSA (Sécurité Sociale de l'Alimentation) ;

- la structuration de filières territoriales .

Les éléments détaillés des 3 journées thématiques « petites victoires » sont disponibles ici : <https://www.petrariege.fr/index.php/projet-alimentaire-territorial/actions-du-pat/2-uncategorised/111-petites-victoires-du-pat-2022>

Défi « Cuisine A Alimentation Positive »

Depuis l'été 2022, nous accompagnons l'EHPAD Le Sapin d'Or à Bélesta, l'association Herisson Bellor/ mairie de Mazères et la cuisine centrale de Foix dans le cadre du défi « Cuisine A Alimentation Positive » du PETR d'Ariège.

En novembre dernier, l'ensemble des membres de chaque équipe s'est retrouvé au GAEC de Lauzy à Escosse pour un temps de sensibilisation aux enjeux de l'alimentation durable. René Donjat, qui nous accueillait, nous a présenté sa ferme comprenant un atelier vaches allaitantes et un atelier maraîchage de plein champ.



Visite de l'étable du GAEC de Lauzy pendant le temps fort « Sensibilisation » du défi cuisine

Un autre temps fort a eu lieu fin février avec les équipes de cuisine : pendant 3 jours, les cuisiniers de chaque site se sont retrouvés pour une formation animée par le collectif Les Pieds dans le Plat – SCIC Nourrir l'Avenir autour notamment de la cuisine à base de protéines végétales et du travail des produits bios.

En parallèle, un diagnostic a été réalisé pour chaque site à la suite duquel des premières actions personnalisées ont pu être mises en place.

*Magali Ruello
et Ludwine Laurette*

Site accompagné	Production de repas	Fonctionnement des approvisionnements
EHPAD Le Sapin d'Or à Bélesta	Public : résidents de l'EHPAD + portage repas pour 5 cantines scolaires et crèche (Montferrier, Villeneuve d'Olmes, Bélesta, Fougax et crèche de Lavelanet) Nombre de repas/jour : 130 résidents + 220 écoles et crèche.	Achat en gré à gré
Cuisine centrale de Foix	Public : 7 écoles (élémentaires et maternelles) + ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) Nombre de repas/jour : 620-630 et 100 le mercredi et vacances.	Marché de denrées à renouveler pour 2025.
Association Hérisson Bellor à Mazères	Public : salariés des chantiers d'insertion, portage à domicile CCAS 2 écoles (maternelles et élémentaires) Nombre de repas/jour : En période scolaire : 450 (+60 le soir) et 155 le mercredi midi Hors période scolaire : 175 dont 70 à 80 pour l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole).	Achat en gré à gré. Contrat annuel avec le chantier d'insertion CASTA pour l'approvisionnement en légumes en conversion bio.

Projet de recherche participative HmmLab et défi « Cuisine A Alimentation Positive » sur le PNR des Pyrénées Ariégeoises

Dans le cadre du projet de recherche interdisciplinaire que nous suivons avec l'INRAE, l'ISTHIA, le PNR Pyrénées Ariégeoises et l'association d'éducation populaire « les Biches volantes », la mise en place du défi CAAP (Cuisine A Alimentation Positive) est suivi et analysé pour cheminer sur les méthodes d'accompagnement à la transition que nous cherchons à mettre en place en restauration collective.

Une des étapes de ce travail a été de rassembler différents cuisiniers et responsables de restauration en janvier pour porter un regard collectif sur les manières de pérenniser les démarches d'approvisionnement bio-locales, et notamment dans le contexte d'inflation que nous connaissons.

Ce temps a permis tout d'abord de faire se rencontrer des cuisiniers qui ont peu l'occasion de partager leurs pratiques (responsables de cuisine et cuisiniers des cuisines centrales de Foix, de Pamiers, d'EHPAD du Couserans...). Puis, deux sujets ont été creusés en sous-groupes via une technique d'animation participative : la question de la pérennisation des appro-

visionnements et celle de la maîtrise du budget. Ces éléments d'échanges donneront lieu à de prochaines rencontres, plébiscitées par les cuisiniers... ces étapes mèneront elles vers un réseau de cuisiniers investis sur les démarches alimentaires durables en Ariège ?

Magali Ruello



Des nouvelles du Projet Alimentaire et Agricole Métropolitain

Le Projet Alimentaire de Territoire de Toulouse Métropole (PAAM) avance et se structure.

Lancé en 2018, le PAAM s'articule autour de 4 axes de travail : Accompagner la production locale et l'installation agricole, accompagner la restauration collective, structurer les filières pour développer l'approvisionnement local, sensibiliser les publics et faciliter l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable.

C'est un travail multi partenarial auquel notre association est impliquée via le collectif « Nourrir la Ville ». Nous avons collectivement élaboré et transmis une contribution pour une charte de la transition écologique et alimentaire du PAAM. Cette contribution sera pour notre association et pour le collectif « Nourrir la ville » une base, qui pourra servir à inciter nos interlocuteurs, particulièrement les collectivités, à poser des objectifs et des engagements clairs sur les différents piliers de cette transition : Développement de l'agriculture biologique, maintien et création d'emplois agricoles et d'installations, relocalisation et valorisation des productions, éducation et accès à une alimentation saine et durable pour toutes et tous.

Au-delà des actions engagées avec les partenaires, la Métropole a pris des engagements au travers d'une délibération qui traduit une partie de ces objectifs dans une feuille de route partagée et les engagements pris. En voici un extrait :

- Protéger le foncier dans le PLUi-H (document listant les règles d'urbanisme d'un territoire) notamment en passant 500 ha en Zone Agricole Protégée ; accompagner une dizaine de communes dans leur projet agricole (Bio Ariège-Garonne est partenaire de cette action avec Nourrir la Ville) ; encourager

les évolutions de pratiques et la diversification des exploitations.

- Développer le bio-local dans les cantines : au-delà de la loi EGalim, atteindre l'objectif de 30% de bio dans les cantines de la Métropole, et plus de produits locaux issus des circuits courts.
- Soutenir les filières au travers des solutions logistiques de transformation et de distribution notamment par le secteur de l'économie sociale et solidaire.
- Poursuivre le travail de sensibilisation du public pour donner envie d'agir, faire évoluer les comportements alimentaires dans le sens de meilleurs impacts sur la santé et l'environnement, au travers de défis FAAP notamment.
- Structurer des réseaux alimentaires de proximité à visée solidaire, notamment en accompagnant une évolution des pratiques de l'aide alimentaire vers davantage de circuits courts et de qualité.

Les actions engagées pour accompagner la production locale et l'installation impliquent aujourd'hui les communes de Cugnaux (12 ha en projet et 50 ha à moyen terme), de Pibrac (5 ha), L'Union (1.8 ha), Saint-Orens (1.5 ha), Castelnest (4.2 ha), Colomiers (8 ha et 29 ha à moyen terme), Balma (2 à 6 ha). Les 4 premières communes sont accompagnées par Nourrir la Ville et le bureau d'études Ceresco, les 3 autres par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.

En ce qui concerne la restauration collective, Bio Ariège-Garonne accompagne en partenariat avec le bureau d'études Inddigo les communes suivantes (voir tableau ci-dessous).

Marie Sibertin-Blanc

Commune	Nombre de repas servis par jour	Système de gestion	Renouvellement de marché	Autres actions dans le cadre du PAAM
Balma	1 500	Mixte concédée et régie	2025	Projet agricole
Beauzelle	555	Concédée	2025	
Bruguières	600	Régie	2024	
Colomiers	4 600	Régie	2025	Projet agricole + défi FAAP
Cugnaux	1 980	Régie	2024	Projet agricole + défi FAAP
Fenouillet	520	Régie	2025	Projet agricole (Jardin de Cocagne)
Launaguet	1 000	Régie	2025	
Mondonville	580	Concédée	2025	
Mons	190	Concédée	Sept 2024	
Saint-Alban	520	Mixte concédée et régie	2025	
Saint Orens de Gameville	1 310	Régie	2025	Projet agricole + défi FAAP

Accompagnement de la mairie de Saverdun

Dans le cadre de sa démarche alimentaire durable visant 30 à 50 % de produits bios dans son service de restauration, la mairie de Saverdun nous a interpellés pour les aider dans leur procédure d'achat public. Cette étape arrive après un travail entamé depuis plusieurs mois pour développer une démarche alimentaire durable : plan de lutte contre le gaspillage, formation des équipes, sensibilisation aux enjeux de transition d'un comité de pilotage multi-acteurs ...

Bio Ariège-Garonne a réalisé 2 temps de formation sur la question des marchés publics pour des achats de denrées alimentaires. Un groupe de la commune (élue, directrice des services, cuisinier...) a participé pour trouver comment traduire ses besoins et objectifs bio-locaux dans le cadre réglementaire.

La 1^{ère} journée était un temps d'information sur le cadre global et les possibilités/vigilances à explorer pour préserver une démarche d'achats bio-locaux avec une illustration sur des retours d'expériences d'autres collectivités. Le 2^e jour a permis de travailler les dif-

férentes options de formalisation pour la mairie en lien avec une caractérisation plus précise du besoin (sur la base des achats 2022 et des objectifs de développement).

La prochaine étape sera de rédiger et formaliser le marché tel qu'envisagé !

Magali Ruello

Le service de restauration de la mairie de Saverdun, c'est

- Environ 333 repas/jour ;
- 26,5% de bio et près de 15 % de denrées d'origine départementale (en valeur d'achat-2022) ;
- Des achats bios actuellement auprès d'un éleveur de la commune, de la plate-forme Terroir Ariège Pyrénées, et d'une centrale d'achats regroupant des grossistes de la restauration collective.
- L'objectif 2023 étant de transférer ces achats bios « grossistes » vers des produits bios du territoire.

Petit tour des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en Haute-Garonne

PAT du Volvestre

La formation « bâtir une feuille de route alimentaire et construire un marché de denrées alimentaires en adéquation avec son projet et l'offre du territoire » du mois de novembre dernier, avait été suivie par les personnels et élus de l'EHPAD Jallier de Carbonne, les Mairies de Saint Sulpice sur Lèze, Carbonne, Montesquieu Volvestre, Marquefave, Longages, Lavelanet de Comminges, Capens, Montbrun-Bocage et le SIVOM des Plaines à Carbonne. Depuis, l'accompagnement personnalisé de la commune de Lavelanet de Comminges se poursuit. Nous allons compléter avec a minima deux autres accompagnements et lancer des réunions collectives entre communes et acteurs de la restauration collective.



PAT du SICOVAL (Communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain)

Bio Ariège-Garonne est intervenu le 17 février à la journée « Alimentation & Territoire » proposée par l'association Dem et Terria et la communauté d'agglomération du SICOVAL. Cette journée qui portait sur le sujet de l'éco logistique et le retour d'une expérimentation d'un repas 100 % bio, 100 % local et livré de manière écologique a été l'occasion pour Bio Ariège-Garonne de revenir sur les impacts comparés du transport et des modes de production pour le climat : le mode de production est beaucoup plus impactant pour le climat que le transport qui ne représente que 20 % des gaz à effet de serre d'une assiette (avis ADEME 2017). Il était également très intéressant de se rappeler que d'autres secteurs professionnels s'attaquent à l'urgence écologique et cherchent des solutions et de partager avec ces acteurs du transport et de la logistique.

Marie Sibertin Blanc

Un nouveau défi « Famille A Alimentation Positive » pour la métropole toulousaine !

Depuis maintenant 3 ans, Bio Ariège-Garonne travaille avec Toulouse Métropole sur le Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain, dont l'un des objectifs est de sensibiliser et faciliter l'accès de tous à une alimentation saine et durable. C'est dans ce cadre que Bio Ariège-Garonne a été mandaté pour l'animation de défis « Foyers à Alimentation Positive » (défis FAAP), un dispositif porté par le réseau des groupements bios membres de la FNAB.

L'objectif de ce défi est de démontrer de manière conviviale que l'on peut avoir une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire. Pour cela, 5 ateliers sont proposés aux participants à raison d'un par mois, ateliers grâce auxquels ils pourront bénéficier d'une meilleure visibilité de l'offre bio, des astuces cuisine, des infos nutritionnelles, sur les labels et une sensibilisation aux enjeux de nos modes de consommation.

En plus des ateliers, un outil de saisies des achats en ligne permet aux participants d'évaluer leur consommation, en amont mais aussi en aval du défi, afin de mesurer l'évolution de leurs pratiques alimentaires. L'équipe qui aura le plus réussi à augmenter sa part d'achats en produits bio locaux remporte le défi !

Le coup d'envoi de la 3ème édition du défi FAAP a été donné en janvier 2023 à Blagnac lors de l'événement de lancement, regroupant les participants des 4 nouvelles équipes réparties sur les communes de Balma, Blagnac, Cornebarrieu et Cugnaux. Au total, 58 foyers (160 personnes) se sont inscrits et pourront bénéficier des ateliers.



© Bernard AIACH

Le premier atelier « Décryptage des emballages et labels » a déjà eu lieu en février. Viendront ensuite en mars les ateliers « Nutrition » sous forme « d'échappé game », puis la visite de ferme en avril dans le cadre du week-end « La Haute-Garonne De Ferme en Ferme » du CIVAM 31, l'atelier cuisine de mai sur les légumineuses et un dernier atelier au choix en juin. La clôture du défi aura lieu en juillet, événement lors duquel sera récompensée l'équipe gagnante.

Du côté de l'Ariège...

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire du PETR d'Ariège, un autre défi est lancé depuis septembre sur les communes de Mirepoix/Lavelanet et Saverdun/Pamiers. Les participants ont pu découvrir les légumineuses et leurs multiples façons de les préparer lors du dernier atelier cuisine, animé par Sabrina du Champs des Papilles.

Constance Malard

Un cycle d'animations autour de la bio pour le lycée Casteret de Saint Gaudens

Dans le cadre de ses missions « sensibilisation », Bio Ariège-Garonne peut intervenir chaque année dans les classes, de la primaire au lycée, pour proposer des animations autour de l'agriculture et l'alimentation.

Cet hiver, à la demande d'une professeure du lycée professionnel Elisabeth & Norbert Casteret, les élèves de Saint Gaudens ont pu assister à 3 interventions en classe :

- « **La bio, kezaço ?** », pour comprendre les grands principes de la bio, parler de biodiversité et de protection de l'eau et du sol et profiter d'une dégustation de diverses variétés de pommes bios de la ferme du Vernou ;
- « **De la fourche à la fourchette** », pour parler des circuits-courts et décrypter l'empreinte carbone de notre alimentation de la production à la commercialisation en fonction de nos choix de consommation ;
- « **Etiquettes à la loupe** », pour apprendre à déchiffrer les emballages, les mentions obligatoires, les labels, les additifs, différencier les informations des allégations marketing et apprendre à décrypter les astuces utilisées pour tromper les consommateurs.

Constance Malard





ARBORICULTURE

Visite de deux fermes arboricoles en Haute-Garonne

Le 27 janvier dernier a eu lieu une visite de deux vergers en Haute-Garonne. Cette rencontre a été l'occasion pour les participants de découvrir deux systèmes conçus et conduits de façons différentes, avec des objectifs très distincts.

Verger du Charot, Marsoulas (31260)

Le premier était celui de Cathie Nivault, un verger de plein vent diversifié, avec plusieurs types de porte-greffes sur une surface d'un hectare. On y trouve d'anciennes variétés du piémont pyrénéen de fruits à pépins et à noyaux, ainsi que des figues et des petits fruits rouges. Cathie a notamment des pommiers d'une dizaine d'année greffés sur franc et m106, qui se mettent seulement à fruits, et d'autres venant tout juste d'être greffés l'année dernière sur m7. Ce verger extensif est destiné à la vente en frais et à la transformation (jus, compote) en complément de revenu. Les arbres sont conduits en haute et moyenne tige, avec application de badigeon et compost au pied des arbres. La parcelle est entretenue par fauche, complétée par un désherbage au pied des arbres. Ils ne sont pas traités pour le moment, mais Cathie commence à envisager des traitements contre les maladies de conservation pour répondre aux difficultés qu'elle rencontre (absence de chambre froide). En ce qui concerne l'irrigation, elle est manuelle les trois premières années de plantation seulement.

Verger du Matet, Martres-Tolosane (31220)

La ferme du Matet est constituée de 4 associés, organisés en GAEC, avec une production maraîchère sur deux hectares de plein champ et 2000 m² de serre et le verger comme atelier secondaire. C'est un verger diversifié semi-extensif d'un hectare, avec environ 400 arbres plantés l'hiver dernier (2021-2022). Les fruits sont destinés à la vente directe. Il est constitué à 50 % de pommiers (greffés sur M7), 25 % de pruniers (sur myrobolans de semis), ainsi que de poiriers (sur pyrus), de nashi (sur kirschensaller), de kaki (sur diospyros lotus), et de pêchers (sur gf 43 prunier). Les arbres sont conduits en basse à moyenne tige pour faire le plus d'opérations possibles (éclaircissage, taille, récolte) au sol. Il est conduit en bi-axe ou gobelet, avec un palissage léger et irrigation sous frondaison en micro-aspersion. Le désherbage est mécanisé sur le rang par un outil intercep attelé derrière le tracteur (débuttage/buttage), et l'inter-rang est géré par broyage, roulage puis passage de herse lourde suivant la saison. Les premiers traitements, notamment antifongiques, sont prévus cette année.

Alexandre Hector, Cathie Nivault et Lucile Chavanieu

Constitution d'un groupe référent thématique pour dynamiser les filières FRUITS

La première réunion du groupe référent en FRUITS bios (arboriculture, raisin de table, petits fruits) s'est déroulée le 17 janvier 2023. Cette rencontre a été organisée suite à la mobilisation des producteurs et leur demande croissante en activités et formations techniques dans ces filières. L'objectif était de faire un état des lieux des actions réalisées ces trois dernières années, de connaître les besoins des producteurs de façon plus précise et de déterminer le rôle que peut jouer Bio Ariège-Garonne pour y répondre.

A l'issue de cette journée, plusieurs directions ont été définies. Il a par exemple été décidé de créer une liste unique de discussion, rassemblant tous les producteurs adhérents produisant des fruits, afin d'améliorer la circulation des informations au sein du territoire. Les échanges sur celles-ci sont de plus en plus fréquents, et un « point technique » recensant les documents et rencontres techniques du moment y a été diffusé courant février.

Cette réunion a aussi permis de discuter les thématiques à aborder pour le catalogue des formations 2023-2024 de Bio Ariège-Garonne. Prochaine étape cruciale à ne pas rater : la diffusion d'un sondage au printemps pour nous aider à identifier des priorités dans toutes ces thématiques !

Lucile Chavanieu



MARAÎCHAGE

DEPHY ferme : avancée des actions sur la fertilité du sol et prévisions pour l'année 2023

Le 19 décembre 2022 s'est tenue la réunion annuelle du groupe DEPHY FERME consacrée à la thématique de la fertilité des sols. Karim Riman, agro-écologue, intervenait sur l'interprétation des analyses de sol individuelles des maraîchers réalisées en mai 2022. Cette réunion a également permis de présenter les résultats des différents essais mis en place au cours de l'année écoulée.

Le compte rendu complet est disponible sur le forum, en allant sur le site de Bio Ariège-Garonne, Produire Bio/Accompagnement technique/Maraîchage/Informations techniques/DEPHY Ferme.

Être autonome sur la lecture d'une analyse de sol

Une nouvelle rencontre le 12 janvier 2023 a permis de terminer les interprétations des analyses de sol individuelles.

La matinée a été l'occasion pour les maraîcher.es du groupe de travailler ensemble sur les analyses, afin de faire le point sur leurs questions sur le fonctionnement du sol et la signification des différents indicateurs d'une analyse de sol.

L'après-midi, l'intervention de Karim Riman a permis de répondre à ces questions et de dresser une synthèse globale des sols analysés, à partir de laquelle il a été possible de comparer les valeurs et d'identifier différentes situations, en fonction des types de sol notamment.

Au travers des analyses individuelles, Karim a transmis aux maraîcher.es des outils d'interprétation des indicateurs (référentiels par rapport aux valeurs souhaitées dans des sols de maraîchage). Enfin, son intervention a permis aux maraîcher.es de faire le lien entre les valeurs renseignées sur leurs analyses et leurs pratiques agronomiques, afin de préciser les changements à opérer pour remédier à des niveaux trop faibles ou en excès.

Quelles informations apporte une analyse biologique ?

En complément de l'analyse physico-chimique du sol, qui comporte la granulométrie, le pH et la biodisponibilité des éléments minéraux (au travers de la Capacité d'Échange Cationique), l'analyse biologique renseigne sur le fractionnement granulométrique des Matières Organiques, notées MO libres et MO liées, la quantité de biomasse microbienne ainsi que sur les activités de minéralisation du carbone et de l'azote réalisées par cette biomasse en conditions contrôlées au laboratoire.

L'analyse biologique permet ainsi d'évaluer l'équilibre des éléments organiques ainsi que leurs dynamiques. Les deux fractions de la MO possèdent des intérêts agronomiques différents (voir tableau ci-dessous) et leurs rapports C/N renseignent sur leur qualité ainsi que leur stade d'évolution (digestion). Cette mesure renseigne également sur l'existence de déséquilibres potentiels entre ces deux fractions, afin de mieux ajuster les futurs apports de matières organiques.

MO libre (< 10-15 ans)	MO liée (> 50 ans)
Nutrition de la faune et de la microflore du sol (riche en cellulose, protéines...).	Structure et stabilisation du sol à long terme.
Nutrition des végétaux.	Échanges en éléments nutritifs.
Résistance au tassement.	
Stabilité du sol à court terme (1-2 ans).	

La mesure de la biomasse microbienne permet de quantifier la vie du sol (sans distinction entre les bactéries, champignons...), ce qui permet d'apprécier l'impact des pratiques culturales sur cette vie du sol.

Enfin, estimer les activités de minéralisation du carbone et de l'azote durant 28 jours (en conditions contrôlées de température et d'humidité) est un moyen

d'optimiser les apports en matières organiques et fertilisants. Ces mesures permettent également d'apprécier la qualité de l'activité de la vie microbienne. (Sources : Célesta lab, Chambre d'Agriculture du Cher)

Dans quels cas réaliser une analyse biologique de sol ?

Il peut être intéressant de commander une analyse biologique à plusieurs stades de votre activité :

- À l'installation : cette analyse donne un état initial de la fertilité organique et biologique du sol, qui varie pour chaque ferme selon son historique lointain et/ou récent.
- Si vous rencontrez un frein à l'amélioration de la fertilité de votre sol dont la source n'a pas pu être clairement identifiée (ex : carence induite/réelle, faible activité biologique). Le fonctionnement biologique de votre sol dépend à la fois de la quantité et de la qualité des MO présentes dans le sol, mais aussi de l'existence de conditions propices à la vie

du sol : **avant toute chose, pensez à vérifier l'état acido-basique de votre sol ainsi que sa structure.**

- Si vous souhaitez mieux comprendre le fonctionnement de votre sol à un instant T.
- Si vous souhaitez évaluer les effets quantitatifs et qualitatifs de vos apports de MO sur la fertilité du sol et ajuster les futurs apports.



Exemple d'interprétation d'une analyse biologique – GAEC Légumes en Salat

Afin de pouvoir interpréter les données d'une analyse de sol, il est avant tout primordial de connaître l'historique de la parcelle sur laquelle est prélevé l'échantillon afin de faire le lien avec les pratiques.

Installés depuis 2021 à Montsaunès (31), les maraîchers du GAEC Légumes en Salat ont repris une ancienne ferme céréalière. La parcelle analysée est sans labour depuis 5 ans. Son historique cultural 2021/2022 (prélèvement fait le 5 mai 2022) est le suivant :

- Culture de courges sur paillage, avec du panic qui a pris le dessus.
- Puis un couvert de phacélie/féverole/moutarde a été implanté.

Résultats de l'analyse physico-chimique :

Le sol de l'échantillon appartient à la classe de texture « très limoneux », avec 6 % d'argiles (trop faible pour assurer un bon réservoir initial en éléments nutritifs). Le pH eau est de 6,8 et la Capacité d'Échange Cationique (CEC) est de 11,1 Cmol+/kg, ce qui représente une CEC moyenne (élevée par rapport au faible taux d'argile, mais améliorée par le niveau correct en MO).

Résultats de l'analyse biologique :

Le fractionnement des Matières Organiques

L'analyse biologique indique un taux de MO de 3,3 %. Or, l'objectif des maraîchers du GAEC est d'atteindre un taux de MO de 5 %.

(Une fiche technique détaille le calcul à réaliser pour déterminer la quantité d'apports organiques à effectuer afin d'atteindre cet objectif. Cette fiche est disponible sur le forum : <https://www.bio-ariege-garonne.fr/forum/viewtopic.php?f=83&t=485>).

Le tableau ci-contre renseigne sur la qualité des MO du sol analysé. La proportion entre la fraction libre et liée est déséquilibrée (en maraîchage, les proportions souhaitées sont d'environ 30 % de MO libre et 70 % de MO liée). Ce déséquilibre s'explique par l'historique céréalière de la ferme. Les rapports C/N sont corrects.

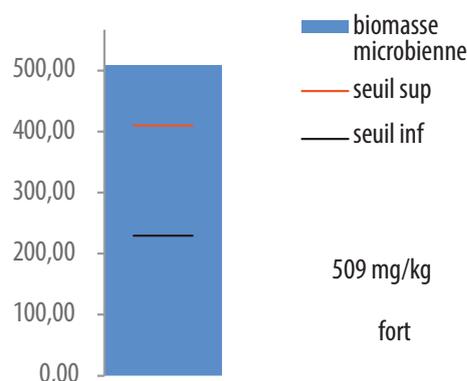
	Teneur en % de sol	Teneur en % de MO	Azote (g/kg)	C/N
MO totale	3,3		1,63	11,9
MO liée	2,7	81	1,39	11,3
MO libre	0,6	19	0,24	15,5

La biomasse microbienne

Carbone		Biomasse Microbienne (BM)	
g/kg terre		mgC/kg terre	en % C
19,4		509	2,6
fort		fort	fort

Éléments minéraux stockés dans la BM (calculés en kg/ha)				
N	P	K	Ca	Mg
222	171	145	21	21

Biomasse Microbienne (mg C/ kg de terre sèche)



L'analyse indique une quantité de biomasse microbienne à hauteur de **509 mg/kg de terre sèche**, ce qui est un très bon niveau. En maraîchage, cette valeur doit se situer autour de 400 à 500 mg/kg de TS pour être convenable. Ici, cette biomasse est présente, il s'agit maintenant de continuer à la nourrir pour la maintenir à ce niveau élevé, en augmentant la quantité de MO libre.

Le rapport BM/C% renseigne sur l'appétence de la MO pour la biomasse microbienne. Il peut y avoir beaucoup de carbone à disposition de la biomasse, mais celle-ci n'est pas systématiquement proportionnelle à la quantité de carbone.

Ici, ce rapport BM/C% est indiqué comme « fort », à 2,6 %. Plusieurs facteurs peuvent limiter la capacité de la vie du sol à se nourrir du carbone présent : l'appétence réelle de la MO apportée ou encore des excès en eau diminuant la quantité d'oxygène disponible pour la biomasse microbienne (facteurs explicatifs possibles : topographie de la parcelle dans laquelle a été prélevé l'échantillon, engorgement présent lors de l'échantillonnage, présence de problèmes de structure tels qu'une semelle de labour ou prise en masse).

Les activités de minéralisation du carbone et de l'azote

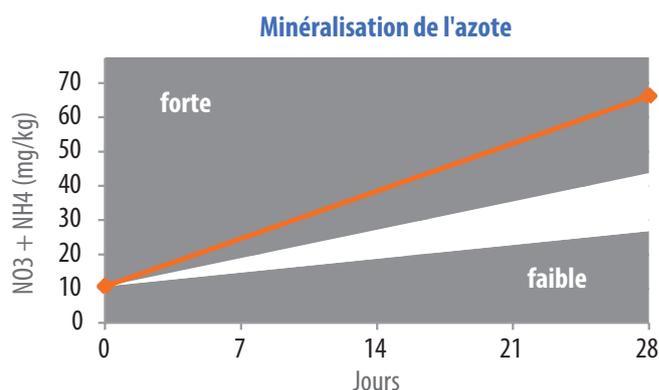
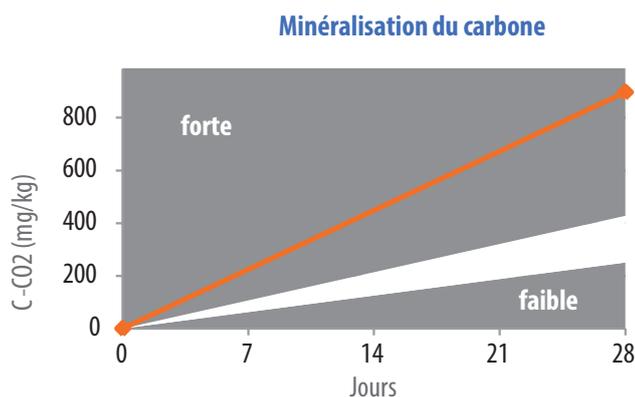
L'indice de minéralisation du carbone est très fort, à hauteur de 4,6 % du carbone total. La biomasse microbienne minéralise **896,3 mg de carbone par kg de terre sèche en 28 jours**. La MO liée est protégée par les argiles, la quantité de MO libre n'est pas suffisante pour expliquer cette minéralisation, il est donc possible que la biomasse microbienne aille puiser dans le stock, autrement dit dans la MO liée.

Pour l'azote, l'indice de minéralisation est également très fort, à 3,4 %. La biomasse microbienne minéralise **55 mg d'azote par kg de terre sèche en 28 jours**. Concrètement, cela signifie que l'azote du sol n'est pas immobilisé par les micro-organismes et qu'aucune faim d'azote n'est donc à déplorer.

Graphiques illustrant les dynamiques de minéralisation du carbone et de l'azote en 28 jours.

Les zones en blanc sont les référentiels établis par le laboratoire pour les sols de maraîchage.

ACTIVITÉS MICROBIOLOGIQUES MINÉRALISATRICES DE C et N : dégradabilité de la MO



Synthèse et recommandations :

Un pH correct à surveiller tous les 4 à 5 ans pour éviter que cela ne devienne un facteur limitant le fonctionnement biologique.

Il est possible d'augmenter la CEC un peu faible par des apports de MO.

Le déséquilibre dans le fractionnement de la MO peut être diminué par des apports de MO fraîches (MO avec un ISMO plus faible, aux alentours de 50 %, tel que des fumiers non compostés par exemple). L'équilibre du rapport C/N des MO du sol peut être amélioré par l'intégration de légumineuses (Fabacées) dans les couverts végétaux.

En conclusion

L'analyse biologique est un outil complémentaire aux observations de terrain et à l'analyse physico-chimique du sol. Bien interprétée, elle aide à répondre à plusieurs questionnements :

Elle peut faire ressortir de potentiels déséquilibres biologiques dans le fonctionnement de la vie du sol. Ces déséquilibres sont à interpréter dans le contexte physique, historique et environnemental de la parcelle afin d'en identifier les causes et les leviers d'action.

Elle permet de quantifier les apports de MO à effectuer et de déterminer la nature de ces MO à apporter (engrais verts, composts mûrs, ...).

Il est toutefois important de rappeler qu'une analyse de sol ne s'interprète jamais sans le contexte lié à la parcelle (historique, pratiques et apports réalisés, conduite des cultures, bonne réalisation du prélèvement...) et n'est qu'une photographie du sol à un moment donné. Certains indicateurs tels que la biomasse microbienne peuvent varier à court terme. Il est donc important de réaliser son prélèvement dans les conditions météorologiques recommandées par le laboratoire.

Les actions pour 2023

L'année 2023 est la deuxième année d'action du groupe DEPHY FERME. Pour cette campagne, les membres du DEPHY bénéficient de la présence de Célia, apprentie au sein de Bio Ariège-Garonne, dont la mission est consacrée à l'accompagnement collectif et individuel des maraîcher·ères dans l'amélioration de la fertilité de leurs sols.

À l'issue de la réunion annuelle, les maraîcher·ères ont émis le souhait de travailler sur les thématiques suivantes pour la campagne 2023 :

- Poursuite des essais de couverts d'été : réutilisation des modalités millet (une seule mise en place en 2022) et sarrasin (modification de la densité testée) par

rapport au témoin sorgho Piper et ajout de la modalité sorgho/sarrasin.

- Gestion des bioagresseurs et du temps de travail : mise en place d'essais visant à comparer l'effet des filets anti-insectes et des diffuseurs d'huile essentielle d'oignon sur la mouche de la carotte (sur carottes primeurs et de conservation) : mesurer l'efficacité des diffuseurs dans la diminution de la pression de ces bioagresseurs, l'impact économique et l'impact sur le temps de travail.

*Lucile Chavanieu et Célia Aubry
Relecture de Karim Riman, Thomas Broué
et Florian Begard (GAEC Légumes en Salat)*



Nos publications :

Une fiche technique sur le « Calcul de redressement du taux de MO d'un sol » est à retrouver sur notre site : <https://www.bio-ariège-garonne.fr/forum/viewforum.php?f=83>.

Pour compléter, vous pourrez également y consulter la fiche technique « Une approche des Matières Organiques du sol et de sa fertilité par les analyses ».

AGENDA

Dans le cadre de la future PAC, une nouvelle aide est créée pour le maraîchage : l'aide couplée au maraîchage. Nombre de maraîchers vont réaliser un dossier PAC pour la première fois. Bio Ariège-Garonne ne réalise pas de dossiers Telepac ni de conseil sur la PAC, mais souhaite informer ses adhérents pour que vous soyez en mesure de constituer votre dossier.

Une réunion d'information est donc proposée aux adhérents respectant les conditions d'accès à l'aide **le lundi 24 avril 2023 à 14h. La pré-inscription, avant le 25 mars, est indispensable** : <https://www.bio-ariège-garonne.fr/formationInscrit/466>. Selon le nombre de personnes pré-inscrites, nous pourrions envisager une deuxième date. Dès maintenant, il faut commencer les démarches par la demande d'attribution de N° PACAGE auprès de votre DDT.

Contact : Lucile Chavanieu - 06 49 23 24 44

PPAM (PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES)

Une pépinière très particulière

La cueillette sauvage pose des questions dans la profession : les aléas climatiques, la pression sur la ressource naturelle, la multiplicité des cueilleurs non coordonnés sur certains sites...



L'objectif de la rencontre qui s'est tenue le 9 février 2023 était d'aborder la cueillette en proposant d'ouvrir une porte : celle de la mise en culture d'espèces sauvages.

Aline Charlot collecte des semences sauvages dans la nature et les multiplie. Elle nous a accueillis dans sa pépinière « Les Sauvages » à Saint-Lizier. Aline fait partie du réseau « Végétal Local » dont l'objectif est de fournir des plantes autochtones dans les chantiers de restauration écologique ou les aménagements paysagers. Les pépiniéristes de la marque ne vendent qu'à des clients de zones bio-géographiques proches. Les clients sont aussi des particuliers souhaitant cultiver la biodiversité. Sa gamme comporte plusieurs centaines d'espèces locales, principalement herbacées, dont de nombreuses médicinales.

Le métier est très particulier car il est au croisement de l'horticulture (fournir des « beaux » plants homogènes) et de la biodiversité. La collecte des graines demande de faire attention à conserver la diversité génétique (en récoltant sur plus de 50 individus), et évidemment d'en laisser pour le renouvellement naturel. Lors du passage en pépinière, là aussi, l'enjeu est de ne pas

sélectionner sur les critères habituels de la production florale. Ainsi, Aline ne cultive pas à partir de boutures sur pieds-mères, mais uniquement à partir de semences : chaque individu d'un lot est donc unique. Elle donne aussi aux semis le temps qu'il leur faut pour germer, parfois un voire deux hivers...

Certains producteurs présents ont déjà acclimaté des espèces sauvages dans leurs jardins. La mise en cultures d'espèces sauvages représente un potentiel de sécurisation des quantités à cueillir, si tant est que l'on arrive à l'acclimater. Seront-elles aussi médicinales que les populations naturelles ? On a une partie de la réponse en considérant que toutes les espèces actuellement cultivées en PPAM ont une origine sauvage... parfois lointaine. Le débat a été à peine ouvert, les prochaines réunions pourront aborder vos expériences de mise en production (arnica, lavande, reine des prés, etc...).

Cécile Cluzet

Le programme de rencontres techniques de l'automne-hiver en PPAM est arrivé à son terme, faites-nous parvenir vos souhaits ou suggestions pour l'élaboration de la prochaine saison.



GRANDES CULTURES ET FOURRAGES

Thés de compost : retour sur la venue de Jean-Charles Devilliers

S'il y a bien un sujet qui motive particulièrement nos adhérents cette année, c'est celui des thés de compost.



Une formation qui fait salle comble

Pour la deuxième année consécutive, Jean-Charles Devilliers, paysan-formateur de Haute-Marne, est venu à votre rencontre. Seize d'entre vous ont suivi la formation de niveau 1 pendant 2 jours. La troisième journée était réservée à ceux qui avaient déjà suivi la formation l'an dernier pour approfondir les méthodes et répondre aux questionnements.

Avant tout, une approche globale

Booster la croissance des plantes et favoriser leur résistance aux agressions extérieures : oui, mais pas seulement.

La priorité pour Jean-Charles, c'est la vie du sol. Au-delà de la conduite en agriculture biologique, il vise à multiplier les vers de terre et à faire remonter le taux de carbone de ses sols. Pour cela, il limite le travail du sol, couvre au maximum ses sols et apporte de la matière organique.

Une première année d'essai probante pour Jean-Bernard Bournier au Carla Bayle

Jean-Bernard a suivi la formation l'an dernier et a bousculé ses pratiques pour appliquer cette combinaison de méthodes. Les résultats sont satisfaisants et il en est le premier surpris.



Il a arrêté le labour et réalise au plus un travail superficiel à 3 cm. Il couvre au maximum ses sols avec des cultures ou des couverts. La quasi-totalité de ses cultures sont produites en association. Il ajoute 10 tonnes de fumier par hectare, enrobe toutes ses semences (cultures et couverts) et fait 2 applications de thés de compost sur toutes ses cultures.

Dès la première année, il a observé plusieurs effets positifs : levée régulière de toutes ses cultures, sol davantage soufflé et non collant, diminution des graminées adventives, forte réduction de la consommation en carburant.



Parcelle de grand épeautre

Avec lui, d'autres agriculteurs vont appliquer la démarche en Haute-Garonne et Ariège. Nous allons donc suivre avec attention leurs essais. Il est déjà prévu de faire revenir Jean-Charles Devilliers pour faire un bilan tous ensemble et répondre aux nouvelles interrogations qui seront survenues au cours de l'année.

Le sujet vous intéresse ? Vous aimeriez suivre la formation de niveau 1 l'hiver prochain ? Dites-le nous ! Contact : 06 34 08 21 57

Alexia Garrido

Colloque National de l'ABC en Meuse : on y était !

Les 25 et 26 janvier 2023 se tenait la 4ème édition du Colloque National de l'Agriculture Biologique de Conservation des sols et du climat. Le réseau FNAB coorganise ce nouveau rendez-vous annuel pour les agriculteurs bios qui cherchent à allier conduite biologique et agriculture de conservation des sols. On vous raconte !

Agriculture Biologique de Conservation : un défi de taille

La conjugaison de la limitation du travail du sol (voire l'arrêt) et l'agriculture biologique relève aujourd'hui davantage du challenge que d'une réalité.

Pourtant, de plus en plus d'agriculteurs s'engagent dans cette voie et explorent de nombreuses pistes. Le colloque national de l'ABC vise donc à réunir ces pionniers venus de toute la France pour échanger autour de leurs essais, réussites et difficultés, et diffuser auprès de nouveaux agriculteurs les avancées sur le sujet.

Jour 1 : un colloque ouvert à tous

Le premier jour, plus de 200 personnes se sont réunies pour écouter conférences et témoignages. Le matin se sont succédés Marc Tardy – climatologue - sur les effets du changement climatique, Vladimir Goutiers – chercheur à l'INRAE – sur comment penser les plantes selon les services rendus et Sébastien Angers – agriculteur québécois – sur son parcours vers l'ABC et les difficultés auxquelles il a été confronté.

L'après-midi, 6 agriculteurs ont pris la parole pour partager leurs essais et expériences : intensification de la production végétale (associations de cultures, semis dans le couvert vivant, etc.), semis direct, mélanges de couverts végétaux, implantation de légumineuses dans l'inter-rang d'un maïs, macération, utilisation d'ondes, ...

Toutes les interventions ont été filmées et seront disponibles dans le courant du printemps. Nous ne manquerons pas de vous partager le lien.



Jour 2 : des ateliers réservés aux agriculteurs bios

La deuxième journée était consacrée à la recherche de pistes de travail pour chacun des agriculteurs bios présents, en fonction de leurs problématiques.

Le matin, les agriculteurs se sont répartis en groupe de 5. Avec l'aide d'un animateur-facilitateur, chacun des membres du groupe a pu tour à tour bénéficier du savoir et des connaissances des autres participants pour identifier des pistes de travail sur une problématique propre à sa ferme.

L'après-midi était dédiée à l'identification des actions à mettre en œuvre pour lever les freins majeurs à l'ABC.



Le Colloque de l'ABC : bientôt dans le Sud-Ouest ?

Cet événement est empreint de bienveillance, d'échanges riches et vrais. La démarche de ces agriculteurs s'apparente de près à ce que beaucoup d'entre vous entreprennent déjà ou cherchent à mettre en œuvre.

Nous serions très contents de pouvoir vous permettre de participer à cet événement. **Bio Ariège-Garonne étudie actuellement la possibilité d'organiser l'événement pour janvier 2024. Mais cette organisation ne pourra se faire sans votre soutien,** alors n'hésitez pas à nous dire dès maintenant si vous seriez prêts à donner un coup de main, qu'il soit petit ou grand.

Alexia Garrido

2ème GIEE Couverts Végétaux : top départ au printemps 2023

Bio Ariège-Garonne accompagne un groupe de céréaliers sur l'identification et la maîtrise de couverts végétaux et c'est parti pour durer !

On renouvelle le collectif

Au sein du groupe, plusieurs axes de travail sont abordés : identification de mélanges sans féverole (pour la garder en association avec les céréales), semis direct de soja dans le seigle, gestion des adventices, etc. Creuser ces pistes prend du temps pour trouver

ce qui fonctionne et valider par des répétitions. Au printemps, nous allons donc renouveler le collectif. Si le sujet vous motive, que vous voulez aller plus loin dans la maîtrise de vos couverts, contactez-nous !

Les rencontres sont ouvertes à tous

Il n'est pas nécessaire de participer aux expérimentations pour assister aux rencontres. Pensez-y !

Alexia Garrido

Démonstration de destruction de couverts : restez connectés

Qui dit arrivée du printemps, dit destruction des couverts hivernaux ! Cette année, nous avons vu les choses en grand.

Bio Ariège-Garonne s'est associé avec Les Bios du Gers et la FD CUMA 09-31 pour vous proposer une démonstration de matériels d'envergure. Mais vous le savez aussi bien que nous, l'agriculture est faite d'imprévus et nous n'y avons pas échappé !

Nouveau lieu, nouvelle date

Nous avons semé 4 mélanges de couverts sur une parcelle à Péguilhan pour y faire passer 6 outils. Malheureusement, le développement des couverts sera insuffisant pour observer l'efficacité des différents outils sur cette parcelle.

Nous espérons que lorsque vous lirez cet article nous aurons pu reprogrammer la démonstration sur une autre parcelle. Le lieu et la date seront diffusés sur nos newsletters et réseaux sociaux. Pensez à y jeter un œil.



Quelle évaluation de l'efficacité des outils ?

Avant la destruction, nous ferons des relevés de biomasse sur chacun des couverts pour évaluer, grâce à la méthode MERCI, la matière végétale produite et les quantités d'azote, phosphore et potasse restituables au sol.

Deux semaines après la destruction, nous retournerons observer la qualité de dégradation du couvert. Ces éléments viendront compléter les observations faites lors du passage des outils.

Alexia Garrido

AGENDA

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

DEMONSTRATION DESTRUCTION DES COUVERTS

2ème quinzaine de mars
Infos plus précises à venir

FAIRE PARLER LES PLANTES BIO-INDICATRICES ET LE PROFIL DE SOL

11 avril 2023 – 9h-17h



Nos publications :

Retrouvez nos comptes-rendus et autres documents supports sur notre site www.bio-ariege-garonne.fr > Produire Bio \ Documentation \ Grandes Cultures

Pour vous tenir informés des actualités « Grandes Cultures » : abonnez-vous à notre newsletter sur la page www.bio-ariege-garonne.fr > Produire Bio > Accompagnement technique > Grandes Cultures > Discussions et entraide entre producteurs. ou sur <https://www.bio-ariege-garonne.fr/formulaire/16>

ÉLEVAGE

La contractualisation : un co-engagement freiné par le contexte actuel

La loi Egalim 2 qui a fixé un cadre réglementaire pour les contrats en viande bovine a été promulguée en octobre 2021. Elle est mise en application depuis le 1^{er} janvier 2022.

Cette obligation vise à permettre d'améliorer la **visibilité sur les volumes** mis en marchés et à atténuer la **volatilité des prix**.

Qu'impose la Loi EGALIM 2 pour un contrat en viande bovine ?

La loi Égalim 2 oblige désormais à la rédaction d'un contrat écrit entre l'éleveur et le premier acheteur, pour toutes catégories d'animaux (vaches de réforme finies, broutards, bœufs gras, ...). Ces contrats doivent être établis sur une durée pluriannuelle, avec un prix ajustable et des volumes engagés.

Ces contrats vont engendrer une réaction en cascade sur la filière viande bio, modifiant les prix d'achat et de vente au niveau de tous les maillons. Une réflexion régionale a débuté en 2021 et a permis le repérage des ressentis et analyses de différents acteurs de la filière. Suite à ce travail, une réunion régionale a eu lieu en début d'année 2022 permettant de rassembler les acteurs de la filière dans le but de les éclairer sur le sujet, d'établir le lien des prix de vente avec les prix de revient et, par l'étude d'une expérience réussie, de définir les facteurs de réussite pour la mise en œuvre des contractualisations. Les intervenants extérieurs étaient : Interbev, INRAE, SICABA.

En 2023, la suite de ces travaux régionaux sera menée dans les départements du nord de l'Occitanie. Bio Ariège-Garonne s'attachera à sensibiliser les éleveurs 09-31 aux intérêts de ce co-engagement qu'est la contractualisation.

Dans quels cas un contrat est-il nécessaire ?

Un contrat est nécessaire pour chaque catégorie d'animaux vendus par l'éleveur. Un éleveur est libre de



contractualiser avec tout type d'opérateur, avec autant d'acheteurs qu'il le souhaite et sur autant de volumes qu'il le souhaite, y compris pour une même catégorie de produit.

Pourquoi est-ce important de contractualiser ?

Dans le contexte actuel des filières bios en difficulté, les ventes de viande bovine bio ne tirent pas mieux leur épingle du jeu : déréférencement de produits par les GMS, achat réduit par les consommateurs... Pour pallier ce constat, la contractualisation peut être une solution.

Ce co-engagement entre éleveurs et opérateurs est un élément essentiel pour sécuriser ses ventes (volumes, prix, périodes), prévoir ses stocks fourragers et valoriser son coût de production, mais aurait également des impacts positifs sur la stabilité du marché de la viande bio. En effet, la contractualisation permettra aux metteurs en marchés de s'inscrire plus facilement aux appels d'offres de la restauration hors domicile ou pour engager des négociations pour le développement des référencements en magasins, car les animaux seront planifiés.

Quelles sont les difficultés de mise en œuvre ?

Le contexte actuel ne permet que très peu de visibilité sur les marchés. Cela rend les opérateurs frileux pour s'engager sur 3 ans comme l'exigent les contrats de la loi EGALIM 2. Par ailleurs, de nombreuses organisations de producteurs ont des engagements réciproques déjà signés entre la structure et les producteurs.

L'un n'empêchant pas l'autre, discutez-en avec les opérateurs auprès de qui vous vendez vos animaux, même occasionnellement.

Corinne Amblard

Retour sur la rencontre « sélection des bovins adaptés aux pratiques herbagères »

Le 24 janvier dernier a eu lieu la rencontre technique « Sélectionner ses bovins adaptés aux pratiques herbagères » à la ferme de Barané à Gabre en Ariège.

La diversité des races représentées par les 7 producteurs présents (3 excusés) a été propice aux échanges et aux partages de constats. En effet, il y avait des éleveurs de races rustiques territoriales comme la Gasconne, de race française comme la Limousine, de races étrangères comme la Highland et l'Angus et un éleveur d'une race issue d'un croisement 3 voies, la Red y Black.

Rappel de la genèse de cette thématique

Depuis plusieurs années, les filières viandes demandent un allègement des poids carcasses. Leur optimum serait d'environ 350 kg carcasse. Les races à viande françaises sont bien au-dessus de ce poids. Les races rustiques correspondent mieux à ce critère.

En parallèle, le contexte conjoncturel est en pleine mutation :

- **Les besoins de filières** : toujours plus de viande hachée et un marché bio en baisse ;
- **Le changement climatique** : sécheresses fréquentes...
- **Les exigences de la réglementation bio** : depuis 2022, l'obligation d'engraisser avec un accès systématique au pâturage et l'arrêt de la finition en intérieur (même si des délais d'application restent en discussion) ;
- **Le système d'aides PAC** : l'aide couplée bovine de la PAC 2023-2027 qui sera transformée en une aide à l'UGB et non plus à la « mère » ;
- **Un gain nécessaire sur les marges...**



Afin de faire un état précis de la conjoncture des marchés de la viande bio ainsi que les critères qualité attendus, il a été abordé lors de cette journée :

- **Le marché des viandes bios** (Répartition du tonnage de chaque viande par circuit, Quelle carcasse pour quelle destination ? Type de viande par circuit) ;
- **L'engraissement des bovins** (Les types de gras, facteurs de variation de l'état d'engraissement, gras et tendreté, gras et jutosité) ;
- **Le lien entre une alimentation à l'herbe et la qualité des viandes de gros bovins.**

Pour s'adapter à ce contexte, maximiser l'herbe et les fourragères dans la ration est essentiel pour les fermes bovines Bio. 3 leviers primordiaux et complémentaires sont à mener de front :

- Adapter les ressources de sa ferme ;
- Améliorer la technique et la diversité de pâtures, de cultures... ;
- Sélectionner les animaux optimisant les ressources fourragères.

Les stratégies génétiques observées en ferme bio pour répondre à ces enjeux sont diverses. 3 pistes s'offrent à chaque éleveur :

- Sélection de la race ;
- Sélection des individus dans le troupeau ;
- Choix des croisements.

Pour sélectionner les animaux optimisant les ressources fourragères de la ferme, la sélection doit être orientée vers **les animaux précoces**. La difficulté est de savoir quel critère observer, pour quels animaux de son troupeau et pour quels produits.

Au préalable, il a donc été nécessaire **de redéfinir ce qu'était la précocité et démontrer les liens entre la précocité de développement et la croissance, la précocité sexuelle, les dépôts de gras, les poids des animaux adultes (...)**.

Pour cela, l'expert, Jean-Luc Brunet, du département Génétique, service Phénotypes à l'Institut de l'Élevage a exposé les parties suivantes :

- **Précocité de développement et croissance** (Liens entre la croissance et la précocité de développement, précocité de développement et précocité sexuelle, précocité de développement et dépôt de gras) ;
- **Liens entre l'évolution du format adulte et la précocité de développement** (Exemples de courbes

de développement pour les principales races allaitantes, corrélations des coefficients de précocité et poids adultes avec les PAT (Poids Age Type), précocité et programmes de sélection chez les bovins allaitants, exemples de la précocité par descendance à la station Qualités Maternelles de Moussours (étude Marie Brioude), précocité et gras) ;

- Liens entre ingestion, fourrages et animaux (Définition et mesure de l'efficacité alimentaire (EA), impact du régime sur l'efficacité alimentaire).
- Précocité et morphologie des bovins (Pointages des bovins, critères morphologiques de la précocité, barymétrie, Phéno3D).

Tant dans les Organismes de Sélection que dans les fermes individuelles, les choix de sélection se sont portés sur le gabarit de l'animal. Cela s'est traduit par une évolution du poids carcasse d'environ de + 20 kg en 10 ans (entre 2007/2017). De plus, que ce soit dans les stations d'évaluation ou les stations d'évaluation des Qualités Maternelles (stations dans lesquelles la descendance des taureaux est évaluée), la précocité n'est pas évaluée. Toutefois, des indicateurs mesurés en stations tels que le PAT (Poids Age Type) à 400 jours, la croissance, le format et la facilité de naissance sont des prédicteurs indirects de la précocité.

L'exposé a permis de démontrer de nombreux liens entre les observations ou résultats d'évaluations en stations et la précocité. En voici 2 :

- Lien entre le développement intra-utérin et le développement après la naissance. C'est-à-dire que le format du veau à la naissance est un bon prédicteur du format de l'animal à l'âge adulte. Plus le veau sera gros à la naissance, plus l'animal sera lourd à l'âge adulte. Pour avoir des animaux précoces, il faut choisir des veaux légers.
- Liens entre le développement squelettique et la précocité (voir photo).



Ces animaux ont le même âge.

Source IDELE

Pour déterminer la précocité observer 3 postes de développement squelettique :

- Hauteur au garrot (flèche bleue) ;
- Longueurs (corps et bassin), ;
- Longueur de l'os canon (flèche jaune).

Plus ces mesures seront grandes plus l'animal sera tardif et a contrario les mesures plus petites présageront d'un animal plus précoce.

A retenir

Les animaux précoces sont productifs plus tôt

- Diminution des périodes improductives (enjeux économiques = élevage des génisses et environnementaux = production de méthane) ;
- Précocité sexuelle et précocité de vêlage (vêlage à 2 ans par exemple) ;
- Précocité dans le dépôt des tissus adipeux (gras).

Les animaux tardifs arrivent à maturité plus tard

- Généralement ils sont d'un format adulte plus important que les animaux précoces ;
- Les poids des carcasses sont en moyennes plus élevées que chez les animaux précoces ;
- Les besoins d'entretien et de production (finition) sont généralement plus élevés chez les animaux tardifs.

Précoces

Tardives



Salers Gasconne Aubrac Limousine Blonde Parthenaises
d'aquitaine



Légères

Lourdes

En conclusion, les leviers de sélections de la précocité, à l'échelle d'une exploitation sont :

- Choix de la race ;
- Utilisation du croisement (selon votre volonté) ;
- Adaptation du profil des animaux à la production principale de l'exploitation ;
- Sélection d'animaux légers à la naissance (poids naissance) ;
- Sélection d'animaux précoces (format à âge identique, pesées ou barymétrie (voir encart)
 - Format de l'animal (comparer les animaux entre eux) ;
 - Repaires anatomiques (cou, longueur des canons, état d'engraissement, oreilles).

Attention au renouvellement, conserver des génisses avec de bonnes aptitudes fonctionnelles (membres, bassin, mamelles, etc.) c'est-à-dire choisir les génisses les plus grandes car en général plus l'animal est grand,

plus l'ouverture pelvienne sera grande, ce qui facilitera les naissances.

La difficulté pour l'éleveur est de trouver un compromis pour son exploitation : avoir des bons animaux pour le renouvellement (grands, avec de bonnes qualités maternelles et une bonne capacité d'ingestion), et des animaux précoces pour une finition moins couteuse.

Un conseil est donc de vous attacher à trouver le type morphologique (conformation, format, fonctionnalité, qualités maternelles) à travailler sur votre ferme et travailler sur la sélection de 2-3 critères.

Par ailleurs, il pourrait être envisagé à l'échelle d'une population (groupe d'éleveurs, association, race) de travailler sur les leviers de sélection de la précocité. A suivre !

La barymétrie

Certaines formules baryométriques permettent d'estimer un poids vif à partir du tour de poitrine (TP : poids en kg = 80 TP³) exprimés en mètres pour des bovins.

La formule change en fonction de l'animal ou des groupes animaux, de l'espèce ou race, du sexe, de l'âge (parfois présumé), etc.

Vous pouvez également vous procurer un ruban barymétrique bovin. Ce ruban permet d'estimer directement le poids vif des bovins, quels que soient leur âge et leur sexe, par la mesure du tour de poitrail pris juste derrière la patte avant.

Corinne Amblard

Coûts de production, prix de revient : les bases pour mieux vendre !

Dans le bulletin de décembre 2022, nous vous présentions 2 travaux réalisés auprès des fermes ovines du département sur l'étude des coûts de productions :

- Sur les fermes vendant en circuit long dans le cadre du projet national CASDAR REVABIO, ayant pour objectif une meilleure adéquation offre-demande, avec la question du surcoût de l'étalement de la production. Les documents finalisés seront mis en ligne sur le site internet de Bio Ariège-Garonne en juin 2023.
- Sur les fermes vendant en circuits courts installées dans la zone Massif des Pyrénées avec les partenaires du réseau d'élevage Bio du Massif Pyrénéen. Les résultats sont disponibles sur bio-ariege-garonne.fr/article/informations-filieres.

À la suite de ces travaux, un constat est prégnant : les études de coûts de production permettent un pilotage précis de la stratégie de chaque ferme. Toutefois, cette précision demande de nombreuses données et références de suivis de ferme.

Les coûts de productions sont une radiographie des activités, du fonctionnement et des charges d'une ferme, basés sur les chiffres d'années passées. En parallèle l'étude du prix de revient prend en compte les évolutions et aléas que pourraient subir votre ferme durant les années futures. Deux journées de formation ont été consacrées à l'étude du prix de revient à Bio Ariège Garonne, en janvier 2023 (Pour en savoir plus, lire l'article « Mes produits sont-ils vendus au juste prix ? » en page 5).

Au vu de la conjoncture des marchés actuels et plus particulièrement des marchés de produits bios dans lesquels il est constaté une stabilisation après des mois de chute, les écarts de prix entre le bio et le conventionnel se resserrent. En effet, les filières bios sont prises en étau entre l'augmentation du coût des matières premières d'un côté et la diminution de la consommation et du plafonnement des prix de vente de l'autre. Dans ce contexte il paraît essentiel de maîtriser ses coûts et d'avoir mené une

réflexion sur le prix de revient de ses produits.

C'est pour cela que Bio Ariège-Garonne, ainsi que tous les membres du Réseau d'Élevage Bio des Pyrénées, des partenaires tels que l'AFOCG 31 et des intervenants spécialisés engagent une phase exploratoire débutant par un appel à manifestation d'intérêt et de recensement des besoins de tous les éleveurs, de **tous types d'élevages ruminants**.

Une méthodologie adaptée sera choisie avec les paysan·nes qui auront manifesté leur intérêt à ces travaux. Par la suite, il sera précisé les enregistrements des suivis et données nécessaires aux analyses choisies. Dans tous les cas, des temps collectifs seront organisés.

Alors si vous êtes éleveur·euses et intéressé·es pour étudier vos coûts et/ou prix de revient, n'hésitez pas à contacter Corinne Amblard.

Corinne Amblard

Abattoirs de Haute Garonne : 2 outils, 1 projet

La Haute Garonne dispose de 2 abattoirs : Saint Gaudens et Boulogne sur Gesse.

L'abattoir multi-espèces de Saint-Gaudens était un abattoir public prestataire de service en régie communale. En janvier 2022, il est passé en régie intercommunale. Cet abattoir dispose d'un atelier de découpe multi-espèces. L'abattoir de Boulogne sur Gesse qui était privé est également passé en régie intercommunale.

La Communauté des Communes « Cœur et Coteaux du Comminges » (5C) souhaitant faire du développement de la filière viande l'une de ses priorités, elle s'est engagée auprès de partenaires privés pour créer une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt collectif) en 2022.

L'intérêt majeur de la SCIC est connu par un grand nombre de paysans ariégeois puisque l'abattoir de Saint Girons a également été restructuré sous cette même forme juridique pour devenir la SCIC Centre d'abattage et de transformation du Couserans que l'on connaît actuellement.

L'atout majeur d'une SCIC est de rassembler au sein de sa gouvernance, constituée en Conseil d'Administration, les différents usagers (usagers dits « directs » comme les chevillards et « indirects » tels que les coopératives), les collectivités (la communauté des communes) et les consulaires (Chambre d'Agriculture représentant les éleveurs, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat représentant les bouchers) regroupés en collègues. Le pouvoir décisionnaire d'exploitation est partagé entre les différents collègues et leurs représentants.

Actuellement, des appels d'offres ont été lancés pour étudier les travaux d'aménagement des 2 sites.

Travaux futurs

L'abattoir de Saint Gaudens devrait voir des travaux d'amélioration des bureaux et des vestiaires neufs pour les salariés. L'abattoir restera le site d'abattage principal de la Haute-Garonne en terme de volume avec une cadence d'abattage optimisée.

A l'abattoir de Boulogne sur Gesse, de gros travaux de restructuration sont prévus après une phase d'étude. Le site accueillera un atelier de découpe/transformation réaménagé. Après sa rénovation, ce site aura vocation à être tourné vers les élevages en vente directe. Il sera créé un centre de formation professionnelle aux métiers de l'abattage (le 1er en France qui pourra délivrer des diplômes).

Et l'abattage mobile dans tout ça ?

Il est envisagé dans la réhabilitation un espace d'accueil de caissons pour l'abattage mobile. La Communauté des Communes « Cœur et Coteaux du Comminges » (5C) et ses élus sont donc ouverts aux discussions, mais ne souhaiteront pas investir sans un accord et collaboration claire des services de l'Etat de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, fusion des Services Vétérinaires et de la Direction Départementales des Fraudes) qui ont un rôle crucial dans la validation et réalisation du projet.

Notre partenaire sur le chantier de l'abattage mobile, le CIVAM 31, poursuit les actions auprès de la DDCSPP et des élus afin d'intégrer l'abattage mobile dans l'étude de faisabilité.

Corinne Amblard

Des nouvelles de l'abattoir de Saint Girons

Avril 2023 marquera la douzième année d'existence de la SCIC Centre d'abattage et de transformation du Couserans. Depuis sa création, vos représentants du Collège éleveurs œuvrent d'arrache-pied pour que l'abattoir ne ferme pas ses portes. A ce jour, mon grand regret est de ne pas avoir réussi à combler les besoins de tous les éleveurs, notamment en termes de transformation.

Après quelques années d'équilibre économique, nous voici à nouveau à la peine... Aussi, le Conseil d'Administration a décidé de lancer une recapitalisation de la SCIC en cette fin d'année 2022. Elle doit se faire au niveau de chaque Collège

et notamment celui des éleveurs. Cette ouverture du capital permettrait notamment aux utilisateurs n'ayant pas souscrit de parts à l'origine, de participer pleinement au projet de maintien de l'outil abattoir.

Contrairement à la création de la SCIC, la Chambre d'Agriculture va nous aider à la mise en place d'une réunion du Collège éleveurs début 2023.

Il est temps pour nous de nous réunir afin de définir nos objectifs et de peser dans la gouvernance de cet outil collectif.

Nous vous attendons nombreux.euses. A très bientôt.

Christophe Gouazé – Extrait du Regain de février 2023

Des cotations France Agri Mer pour les gros bovins bios

Depuis octobre 2022, des **cotations « gros bovins bios »** sont publiées chaque mois par FranceAgriMer grâce à un arrêté modificatif fruit d'un long travail mené en étroite collaboration par l'administration et les professionnels du secteur de la viande bovine. Auparavant, les cotations GBEA (Gros Bovins Entrée Abattoir) concernaient, sans distinctions, des animaux « standards » ou des animaux répondants à un cahier des charges dit « SIQO » (Signe d'Identification de la Qualité Officiel) et excluaient complètement les animaux certifiés en Agriculture Biologique (AB).

Il existe désormais des cotations nationales GBEA certifiées Agriculture Biologique. Ces cotations ne sont pas à prendre telles quelles pour négocier avec votre acheteur car elles émanent des informations envoyées par les gros abatteurs français tel que Bigard à Castres. Ces cotations bios sont un mélange de nombreuses pratiques qui ne reflètent pas forcément les pratiques d'achats, notamment de groupements à la fois acheteurs et metteurs en marché comme nous en avons

dans notre secteur. La composition des tarifs « entrée abattoir » est complexe car dépendante des pratiques d'achat et de vente des opérateurs : en effet, ces tarifs comprennent les frais de transport entre la ferme et l'abattoir (à titre indicatif, ce tarif est d'environ 0.30€/kg) mais également, des frais liés aux intermédiaires (cotisations à la structure apporteuse, nombre d'intermédiaires (maquignon, coop...), parts sociales, négociations, frais de dossiers, adhésions, frais de structures (ramassage...)). Difficile de connaître le prix payé aux éleveurs avec ces nombreuses composantes ! Et malheureusement, vous ne trouverez pas de cotation en race rustique, telles que la Gasconne. Référez-vous à la colonne « Viande (Toutes races, tous poids/âge) » ...

Pour consulter les cotations mensuelles des gros bovins, rendez-vous sur : <https://visionet.franceagri-mer.fr> > Données et chiffres > productions animales > viandes > cotations en format pdf > Gros bovins entrée abattoir BIO

Corinne Amblard

Des rencontres nationales ... en Ariège !

À l'automne, c'est l'Ariège qui accueillera les Rencontres Nationales du réseau Pâtur'Ajuste !

Des rencontres particulières puisque le réseau y fêtera ses 10 ans. Bio Ariège-Garonne est partenaire ; plusieurs adhérents seront « ferme support ». Les dates sont en cours de calage pour la deuxième quinzaine d'octobre 2023. Tous les éleveurs pâturant des milieux divers et variés, pourront passer 2 journées conviviales et très techniques en compagnie d'éleveurs de toute la France.



AGENDA

PRODUIRE DE LA LAINE VALORISABLE

Automne 2023 à Niaux (09)

PROGRESSER EN BOTANIQUE, POUR MIEUX COMPRENDRE SES PRAIRIES

21 avril (selon météo)

COMPRENDRE ET SOIGNER LES ANIMAUX AVEC LA KINÉSIOLOGIE

18-19 avril et 6-7 juin – Gouzens (31310)

RENCONTRE LOCALE PATUR'AJUSTE

Date à caler en mai

RATIONNEMENT ET BIEN ETRE ANIMAL EN PRODUCTION PORCINE – FORMATION CERTIFIANTE BEA

Programmation selon nombre de participants – Pensez à vous inscrire

COUVRIR LES BESOINS ALIMENTAIRES DES VOLAILLES EN MAÎTRISANT LES RATIONS DISTRIBUÉES

Programmation selon nombre de participants



Nos publications :

Retrouvez nos **fiches techniques et autres documents supports** sur notre site <https://www.bio-ariege-garonne.fr> > Produire Bio \ Documentation \ Elevages

Retrouvez tous les documents concernant les **filières viandes** sur notre site www.bio-ariege-garonne.fr > Produire Bio \ Accompagnement technique \ Elevages \ informations filières

Rencontre régionale sur l'abattage mobile du 8 mars 2022 : Tous les documents présentés lors de cette journée sur le site de Bio Occitanie (<https://www.bio-occitanie.org/filiere/elevage-viande-2/>).

Campagne de communication régionale : “En Occitanie, faisons passer le Bio Réflexe”



Vous l'aurez sûrement déjà entendu à la radio ces derniers jours, « En Occitanie, faisons passer le Bio Réflexe » !

Depuis le 1^{er} mars, Interbio d'Occitanie (l'association interprofessionnelle rassemblant l'ensemble des acteurs la bio en Occitanie), accompagnée par la Région Occitanie, a lancé sa campagne pour promouvoir les produits bios régionaux avec le #Bio réflexe en Occitanie.

Les objectifs de cette campagne sont :

- Informer les consommateurs régionaux sur la possibilité et la facilité de trouver et consommer des produits bios d'Occitanie ;
- Rassurer les consommateurs et les réinformer sur le cahier des charges de l'AB ;
- Inciter les consommateurs d'Occitanie à consommer local et Bio ;
- Dynamiser l'image de la bio régionale.

En réponse à la baisse de la consommation des produits bios en France depuis mi 2021, à la concurrence des autres « labels » et à la préférence des consommateurs pour les produits locaux, elle relaie la campagne nationale lancée en mai 2022 par l'Agence Bio avec un ancrage régional. Elle mobilise des ambassadeurs(rices)/ producteurs(rices) de la région et Anthony Jelonch, joueur de rugby du Stade Toulousain et de l'équipe de France, fils de producteurs bios du Gers.

Un plan média pour une communication grand public a été développé avec des animations pour les réseaux sociaux, la diffusion d'un spot radio en région et des outils dans les magasins bios, magasins de producteurs et vente directe. Bio Ariège-Garonne est partenaire de cette campagne en diffusant les outils de communication dans des magasins bios en Ariège et Haute-Garonne.

Ludwine Laurette



• Bio Ariège-Garonne •
Le groupement des agriculteurs Bio
d'Ariège et de Haute-Garonne

Pensez à adhérer, bulletin ci-joint ou sur www.bio-ariège-garonne.fr

Antenne CIVAM Bio 09 : 6 route de Nescus - 09240 La Bastide de Sérou - Tél. : 05 61 64 01 60

Antenne ERABLES 31 : 21 rue de la République - 31270 Frouzins - Tél. : 05 34 47 13 04

bio-ariège-garonne@bio-occitanie.org

Corinne AMBLARD, chargée de mission « Viandes et lait », corinne.amblard@bio-occitanie.org, 06 49 23 24 33

Cécile CLUZET, chargée de mission « Conversion, santé animale, prairies et PPAM », cecile.cluzet@bio-occitanie.org, 06 11 81 64 95

Lucile CHAVANIEU, remplacement temporaire de Delphine DA COSTA, chargée de mission « Maraîchage et arboriculture », delphine.da-costa@bio-occitanie.org, 06 49 23 24 44

Alexia GARRIDO, chargée de mission « Grandes cultures », alexia.garrido@bio-occitanie.org, 06 34 08 21 57

Magali RUELLO, chargée de mission « Projets alimentaires territoriaux », magali.ruello@bio-occitanie.org, 07 50 80 99 26

Marie SIBERTIN-BLANC, chargée de mission « Projets alimentaires territoriaux », marie.sibertin-blanc@bio-occitanie.org, 06 45 35 11 23

Ludwine LAURETTE, chargée de mission « Projets Restauration Collective », ludwine.laurette@bio-occitanie.org, 05 34 47 13 04

Constance MALARD, animatrice « Alimentation et territoires/Communication », constance.malard@bio-occitanie.org, 06 27 51 43 72

Isabelle CAMBUS, responsable administrative, isabelle.cambus@bio-occitanie.org, 06 25 81 78 21

Estelle GEORGE, coordinatrice, estelle.george@bio-occitanie.org, 06 49 20 47 70

Priscilla VICTOR, comptabilité, priscilla.victor@bio-occitanie.org

La Feuille Bio Ariège-Garonne, lettre d'information diffusée et éditée par Bio Ariège-Garonne (CIVAM Bio 09 / ERABLES 31)

Directeur de la publication : Tom Fleurantin - Ont participé à la rédaction : Corinne Amblard, Philippe Assemat, Celia Aubry, Florian Bégard,

Thomas Broué, Lucile Chavanieu, Cécile Cluzet, Frédéric Cluzon, Alexia Garrido, Estelle George, Alexandre Hector, Ludwine Laurette,

Constance Malard, Cathie Nivault, Karim Riman, Christophe Roos-Oberle, Magali Ruello, Marie Sibertin-Blanc.

Crédit photos : Bio Ariège-Garonne, Interbio Occitanie, Bernard Aiach, IDELE

Mise en page : Odile Maury - Impression : NOVASCOP - 09000 Foix - 05 61 65 14 64

Cette Feuille Bio est réalisée grâce au soutien de :

